Rapport annuel de gestion
2021-2022

École des Trois Sentiers

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE
du conseil d'établissement (Mme Sophie La Beaume)

Le mot de la présidente

En continuité avec les deux années scolaires précédentes, 2021-2022 était sous le thème de l'adaptation pour tout le monde. Nous en sommes certainement plus résilients, mais surtout, très reconnaissants face au personnel de nos écoles qui ont su briller dans leur travail malgré le contexte difficile de la pandémie.

Nous commençons donc l'année 2022-2023 avec une volonté et une énergie de créativité et de coopération!

L'école des Trois Sentiers est constituée de 3 pavillons : le pavillon de L'Aventure à L'Ascension, le pavillon du Christ-Roi à Rivière-Rouge (secteur Sainte-Véronique) et le pavillon du Saint-Rosaire à Nominingue. C'est une école primaire qui compte 182 élèves répartis dans les 3 pavillons. Le pavillon du Saint-Rosaire et celui du Christ-Roi offrent un service de garde aux élèves. Le secrétariat de l'école est situé à Nominingue et veille au bon fonctionnement des 3 pavillons.

PERSONNEL

L'établissement est dirigé par une direction à raison de 4 jours par semaine. Le personnel enseignant est composé de 3 enseignantes au préscolaire, de 10 titulaires au primaire accompagnés par 5 spécialistes et l'équivalent de 2 orthopédagogues. Nos pavillons comptent aussi sur les services de 8 éducateurs spécialisés.

Dans son organisation scolaire, le pavillon du Christ-Roi compte 4 groupes à degrés multiples, séparés en cycle. Le pavillon de L'Aventure comprend 4 groupes à degrés multiples, séparés en cycle. Celui du Saint-Rosaire compte 5 groupes dont 4 groupes à degrés multiples.

L'école offre également des services professionnels. Sont offerts au primaire, les services en psychoéducation, ainsi qu'en orthophonie. Les services assurés par le CISSS sont aussi présents : infirmière, hygiéniste dentaire. L'école travaille également en collaboration avec le Bouclier, le Florès et le Centre jeunesse.

Au service de garde, travaillent une technicienne en service de garde et deux éducatrices. 19 élèves sont inscrits à temps plein à l'école du Saint-Rosaire et 8 à l'école du Christ-Roi.

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement 3
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement 3
2. Bilan des activités du conseil d'établissement 3
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement 3
2.2 Activités réalisées et décisions prises 4
2.3 Résultats obtenus 5
Annexes 7

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre
Sophie La Beaume	Parent – Présidente
Mélissa Barkley	Parent
Annie Brun	Parent
Claudy Harvey	Parent – Vice-présidente – comité de parents
Carole Vallée-Charette	Parent
Anne-Marie Brière	Parent
Karine Roberge	Parent-substitut
Catherine Laporte	Parent-substitut
Sophie Therrien-Gamache	Enseignante
Émilie Gauthier	Enseignante
Monique Rochon	Enseignante
Marianne Bellefleur	Enseignante
Eulanie Carrière	Représentante du service de garde
Cindy Mailloux-Breton	Représentante des employés de soutien
Stéphane Lajeunesse	Directeur

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
20 octobre 2021	Ordinaire
8 décembre 2021	Ordinaire
23 février 2022	Ordinaire – TEAMS
27 avril 2022	Ordinaire – TEAMS
31 mai 2022	Ordinaire
15 juin 2022	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif[1]			
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence			
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Mai 2022	Adopté – Résolution 22-0547	Code de vie pour 2022-2023
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2022	Approuvé – Résolution 22-0654	Frais exigés aux parents pour 2022-2023
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Avril 2022	Consultation	Politique relative aux contributions financières des parents – annexe 2
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2022	Approuvé – Résolution 22-0655	Montant maximum de 54 $
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Juin 2022	Adopté – Résolution 22-0657	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Février 2022		Présentation du document et discussions
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Mai 2022		Consultation et discussion sur le processus
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité			
Transmission de documents à l'intention des parents			
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique			
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant			
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Avril 2022	Approuvé – Résolution 22-0438	Présentation du COSP et présence d'une sexologue en classe (Mme Gagné)
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2022	Approuvé – Résolution 22-0229	Approbation de la grille-matière 2022-2023
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)	Octobre 2021 Décembre 2021 Février 2022	Approuvé – Résolution 22-1012 Approuvé – Résolution 22-1220 Approuvé – Résolution 22-0234	Sortie en canot pour le 3e cycle S-V Activités extérieures pour les PMD Sorties pour 3 pavillons (PMD)

[1] D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

	Mai 2022 Mai 2022	Approuvé – Résolution 22-0548 Approuvé – Résolution 22-0550	Camping et journée à la plage Cinéma et resto + dodo à l'école (S-V)
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			
Consultation des parents			
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves			
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)			
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Juin 2022	Information	Utilisation des locaux de Nominingue (ajout de 2 classes)
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Décembre 2021	Approuvé sollicitation – Résolution 22-1224	Amassé des sous pour la cour d'école de Nominingue
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2022	Adopté – Résolution 22-0656	Budget pour 2022-2023
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Approbation des activités et sorties liées au PMD dans les trois pavillons	Octobre 2021	Approuvé – Résolution 22-1011	Activités diverses
Adoption du budget du CÉ	Décembre 2021	Adopter – Résolution 22-1219	

Laissé en gris les éléments qui n'ont pas été faits.

2.3 Résultats obtenus

1épreuves	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2019-2020**	2020-2021	2020-2021**	2021-2022
Français								
Lire								
2e cycle				C		C		
[0-59]	4 %	44 %	38 %	O	8 %	O	20 %	31,8 %
[60-69]	13 %	13 %	33 %	V	26 %	V	16,7 %	
[70-100]	83 %	44 %	29 %	I	66 %	I	63,3 %	68,2 %
3e cycle				D		D		
[0-59]	18 %	31 %	0 %	-	3 %	-	11,8 %	31 %
[60-69]	5 %	35 %	27 %	1	12 %	1	11,8 %	
[70-100]	77 %	35 %	73 %	9	85 %	9	76,4 %	69 %

- *Un peu de précisions sur les épreuves 2022 :*
  - *Pas de correction commune;*
  - *Épreuves ventilées (moins longue);*
  - *100 % des épreuves corrigées (pas d'échantillonnage).*

- *Il est difficile de comparer nos résultats avec les années antérieures, car depuis 2 ans, il n'y a pas d'épreuves. Les résultats ne nous permettent pas de définir le nombre de nos élèves « jaunes et verts »;*

- Ce qui est préoccupant, c'est le nombre d'élèves en échec qui passe de 20 % à 31,8 % au 2e cycle. Au 3e cycle, nous constatons également une augmentation importante du nombre d'élèves qui sont en échec soit 31 % comparativement à 0 % en 2018-2019;

- Ce qui se produit depuis les deux dernières années, c'est-à-dire que nos élèves en difficultés le sont de plus en plus, s'amplifie cette année. Nous devrons faire preuve de vigilance et discuter en équipe de nos élèves qui sont en difficulté. Nous devrons développer des stratégies via des « CAP » afin d'atténuer les écarts de réussites.

Annexes

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

- **Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :**

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Nom de l'établissement scolaire (nombres d'élèves de l'établissement)	Exemple : Moins de 10 événements déclarés	Exemple : De 10 à 19 événements déclarés	Exemple : 1,8 %
École des Trois Sentiers 182 élèves	Moins de 10 événements déclarés (6)	40 événements déclarés ou plus (45)	Aucun événement

3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire